



## **Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques 64 à la CAP Locale N°2 du 6 novembre 2018**

La réforme de la fonction publique annoncée dans CAP 2022 confirme définitivement que notre gouvernement sera le liquidateur des services publics et des agents publics.

Rien ne nous sera épargné : baisse des rémunérations, ralentissement de nos carrières, changement du mode de recrutement des agents publics, remise en cause du système de retraite par répartition et du code des pensions, projets de réformes des instances, sans parler de l'annonce du gel du point d'indice jusqu'à fin 2019.

L'objectif est bien de supprimer près de 120 000 postes dans la fonction publique, dont 50000 dans la fonction publique d'Etat.

Et malgré ce qu'il leur fait subir, le gouvernement attend que les agents donnent encore plus à l'administration.

Bruno Parent a annoncé lors d'une audience avec les organisations syndicales le gel des congés en fin d'année et début d'année prochaine des agents affectés dans les SPF et les Centres de Contact.

Une telle décision viendrait à punir des collègues déjà touchés au quotidien par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Allez vous, Madame la Présidente, faire subir cette injustice aux agents de votre direction ? Pour la CGT Finances Publiques 64, une telle décision serait inadmissible et nous serons auprès des collègues concernés afin d'assurer leur droit à congés. Les agents n'ont pas à compenser la détérioration du service public voulue et organisée par l'État.

Sur la CAPL proprement dite, le nombre de candidats reste élevé (62 pour le C en B, ) et nous ne pouvons que dénoncer le nombre très faible de promotions attendues pour la DDFIP 64 : 4 accès potentiels à la catégorie B.

La déception est forte pour de nombreux agents qui souffrent des restructurations, des fermetures de services, des reconversions vers de nouvelles missions, des dégradations de leurs conditions de travail et qui espèrent obtenir enfin une reconnaissance de leurs efforts.

Concernant les critères de préparation et d'élaboration des listes d'aptitude actuelles, nous vous rappelons que nous revendiquons des modalités les plus objectives possibles.

Nous exigeons un plan de promotion digne de ce nom, qui propose des perspectives de carrière et des règles de gestion réellement équitables qui offrent une vraie visibilité aux agents.

Dans cette optique, la CGT Finances Publiques revendique l'établissement d'un rapport d'aptitude pour l'ensemble des candidats quelque soit leur proposition de classement ( excellents, très bons, à revoir ), l'abandon du système de potentialités et la mise en place d'une véritable formation initiale pour les candidats promus.

Pour ces motifs et bien que nous défendrons les dossiers des candidats sans jamais les opposer entre eux, les élus CGT Finances Publiques ne prendront pas part au vote relatif à la sélection par liste d'aptitude.

**Les élus CGT Finances Publiques 64**

Eric MANRY, Pierre NOUQUERET, Pierre CORTES ( expert )